

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE

du mardi 5 novembre 2019

Sont excusés :

- Monsieur le Maire : M.RIEU.

Sont présents :

- Adjointe aux affaires scolaires : Mme ELDIN.

- Commission Scolaire : Mme BONI Cécile

- DDEN : Mme GAILLARD

- Représentants des parents d'élèves (par ordre alphabétique) :

ARMAND Marion, CORSIN Sébastien, DHALLUIN Marion, FERNANDEZ Joséphine, FORESTIER Laurence, GUILLEN Céline, JARDIN Florence, PINNEAU-MEUNIER Marie-Amélie, RADAZ Mireille.

- Enseignants (par ordre alphabétique) : Mme BRION, Mme DUMARCHER, Mme EYMARD, Mme FREUND, Mme HELLIER, Mme MOREAU, Mme NICOLAS et Mme TREGOAT.

Secrétaire du conseil d'école : Emilie MOREAU

Début du conseil : 18 h 30

1. Installation du nouveau Conseil d'école :

- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves (vendredi 11 Octobre 2019) :
- Sur 250 électeurs, 130 personnes ont voté (120 suffrages exprimés + 10 bulletins blancs ou nuls) soit 52 % des électeurs ont voté
- Année dernière (en 2018) : 43,4 % des électeurs avaient voté.
- Ont été élus :

Liste indépendante et d'union de parents d'élèves :

TITULAIRES :

DHALLUIN Marion
GUILLEN Céline
RADAZ Mireille

FERNANDEZ Joséphine
JARDIN Florence

FORESTIER Laurence
PINNEAU-MEUNIER Marie- Amélie

SUPPLEANTE

: ARMAND Marion et CORSIN Sébastien

2. Règlement intérieur

Des modifications ont été apportées par rapport au précédent règlement intérieur de l'école, notamment la scolarité obligatoire à 3 ans. Ce nouveau règlement a été adopté à l'unanimité. Il sera distribué dans les cahiers des élèves (1 doc. par famille) et affiché sur le tableau à l'entrée de l'école.

3. Rentrée 2019

- Au niveau des classes et de l'équipe enseignante :

Mme MOREAU travaille à temps partiel avec Mme BRION (75 % + 15 %)

Françoise BRION complète la décharge de direction le mardi.

EYMARD Anaïs a pris le poste de PIART Sandrine .

- Calendrier scolaire 2019 / 2020

- fin des cours le vendredi 3 Juillet 2020 (après la classe).

- Modification du calendrier scolaire : Pont de l'Ascension (jeudi 21 mai) , le vendredi 22 Mai : journée non travaillée.

- Effectifs pour 2019 / 2020

Aujourd'hui l'école compte 170 élèves pour 7 classes (soit 24 élèves par classe en moyenne).

Effectifs des élèves par niveaux :

Niveaux	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
total	20	20	17	24	21	23	19	26

Répartition des élèves par classe :

Niveaux	PS/MS	MS/ GS	CP	CE1	CE2	CM1/CM2	CM1/CM2
	Myriam DUMARCHER	Sandrine HELLIER	Karine NICOLAS	Emilie MOREAU / Françoise BRION	Anaïs EYMARD	Nadège TREGOAT	Aurore FREUND / Françoise BRION
TOTAL	28 20PS/8MS	29 12MS/17GS	24	21	23	23 10 CM1/13CM2	22 9CM1/13CM2

ATTENTION aux effectifs de la rentrée 2020 ! Une nouvelle fermeture de classe ?

26 élèves de CM2 vont partir et 20 PS seront scolarisés. Il faudra être vigilant à ce que la 7^{ème} classe ne ferme pas .La mairie a communiqué à l'IEN le nombre de constructions à venir sur la commune (entre 30 et 40 maisons pour les prochaines années).

- Evaluations Repères en début de CP et CE1:

Ce sont des évaluations obligatoires qui ont eu lieu en septembre. Les résultats ont été transmis à l'Inspection de façon anonyme. L'objectif est « de permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'indicateurs standardisés sur certaines compétences pour chacun des élèves de CP et CE1 et ainsi d'accompagner le pilotage pédagogique dans les classes ». Les résultats individuels sont disponibles au seul niveau de l'école. Des résultats par

école sont disponibles pour l'inspecteur de la circonscription, à des fins de pilotage de l'action pédagogique, de la formation et de l'accompagnement des enseignants de la circonscription.

Constats pour le CP : le dispositif est allégé par rapport à l'année dernière : 1 seul livret au lieu de 3 avec moins d'items.

☞ en maths : 4 élèves ont entre 50 %– 75 % de réussite ; 19 élèves ont plus que 75 %

☞ en français : 1 élève a moins de 75 % de réussite et 22 élèves ont plus que 75 %

Constats pour le CE1 : 1 seul livret avec des exercices allégés.

☞ en maths : pas de grosses difficultés rencontrées

☞ en français (sur la fluence : nombre de mots lus en 1 minute) : 3 élèves en difficultés , 3 élèves lisent entre 20 et 30 mots et 14 élèves lisent plus que 30 mots en une minute.

Projets des classes

Divers projets ont été mis en place ou vont être mis en place, en fonction des actions pédagogiques des classes. Ces projets peuvent se concrétiser grâce au soutien financier de la commune (et parfois du Conseil Général) et de l'Association « Autour de l'Ecole Publique de St Montan ».

Dans le cadre de notre projet d'école : réalisation d'un journal de l'école auquel participent toutes les classes.

- **Eveil musical** : avec Nicole MOUTONNET (de la classe de MS/GS Sandrine Hellier jusqu'au CM2). Ceci est financé par la commune et le Conseil Général.
- **Intervention en informatique**, financée par la mairie, pour les classes de Sandrine Hellier (GS) au CM2: Mme ELDIN, agréée par l'éducation nationale. Chaque classe bénéficie de cette intervention sur 1 trimestre (cela permet de diviser la classe en 2,3 ou 4 groupes).

Séjours scolaires :

☞ **séjours de 5 jours/4 nuits du 20 au 24 janvier 2020 :** « Montagne et ski » pour les classes de CP et CE1, à Villard de Lans (en Isère).

Projet culturel et artistique : 2 classes de CM1/CM2

☞ lundi 25 novembre : spectacle à l'auditorium de Montélimar « Ysengrin » + visite d'une exposition au château des Adhémar

☞ le jeudi 2 avril 2020 : spectacle à l'auditorium de Montélimar « La belle au bois dormant ».

- **Bibliothèque St MONTAN :** 5 classes s'y rendront tous les 15 jours (le lundi après-midi) à partir de janvier

- **projets sportifs :**

☞ **cycle tennis :** 2 classes de CM1/CM2 en janvier et février 2020 (10 séances) avec intervention d'un moniteur de tennis de Bourg St Andéol)

☞ cycle rugby : les CE2 et les 2 classes de CM1/CM2.

☞ cycle vélo : les CP et CE1

- **Autres interventions ou sorties :**

☞ fête de la science pour les CM2 (sous forme d'ateliers) : jeudi 17 octobre

☞ intervention en allemand pour les CM2 (mars - avril) sur le thème de Pâques

☞ PS/MS: intervention musicale avec l'Association « A vous de jouer » (10 séances)

☞ Projet autour de la sécurité routière (CE2 , CM1 , CM2) et des gestes de 1^{ers} secours (CM1 et CM2)

☞ sophrologie (6 séances) : les CE2, le mardi après-midi

Dimanche 24 Novembre : loto de l'école organisé par l'association « Autour de l'école publique de St Montan ».

- **Dimanche 1^{er} décembre, marché de l'Avent** , organisé par l'association « Le Mistralou »

- **Lundi 2 décembre** : spectacle de marionnettes Coline pour les classes de maternelle

- **Dimanche 15 Décembre** : Noël des enfants au village de St Montan (avec ferme de Noël, goûter offert par la mairie et venue du Père Noël) .

- **Vendredi 20 Décembre** : Noël des enfants à l'école (avec chant, goûter et venue du Père Noël) Projection de film ou dessins animés dans la semaine.

- **Carnaval de l'école** : mardi gras est le mardi 25 février 2020, (on sera en vacances du vendredi 21 février jusqu'au lundi 9 mars). **Le Carnaval aura lieu le vendredi 21 février.**

- **Fête de l'école** : Ce sera le **vendredi 26 juin 2020 , place Poulallé.**

4. Autres points concernant la vie de l'école

☞ **RASED** : Il s'agit du Réseau d'Aide Spécialisé aux Elèves en Difficultés.

Le RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) a pour mission de fournir des aides spécialisées à des élèves en difficulté dans les classes des écoles primaires. Il comprend des enseignants spécialisés :

- les « maîtres E » apportent des aides à dominante pédagogique (difficultés d'apprentissages)
- les psychologues scolaires

Cette année, l'école bénéficie de l'intervention du Maître E, Nathalie FERREIRA (mardi et vendredi matin) mais pas de psychologue scolaire sur le secteur.

➤ AVS :

Nouveau dispositif depuis l'année dernière : on attribue un certain nombre d'AVS sur les établissements scolaires avec un horaire global que l'école répartit ou module en fonction des besoins des élèves. Sauf cas particulier : certains élèves en situation de handicap garde une AVS mutualisée.

Sur l'école : situation catastrophique 1 AVS de 24h pour 5 enfants en situation de handicap. (il manque au moins 1 AVS supp. !) 1 enft de 15h + 1 enft 12h + 1 enft 12h + 2 enfts mutualisés. On est loin du compte ! 39h + 2 enfts mutualisés. Manque d'AVS dans de nombreux établissements pour des raisons financières.

Les représentants des parents d'élèves décident de faire un courrier au député M. Saulignac pour dénoncer cette situation et demander plus de moyens financiers.

➤ Sécurité

- il est demandé de réaliser **des exercices de type alerte incendie et de type PPMS mise à l'abri, confinement (dont 1 attentat intrusion)**.
- 1 exercice « alerte incendie » a été réalisé en septembre et 1 exercice « confinement » en octobre.
- Le PPMS sera réactualisé.

➤ Exercice évacuation au moment de la cantine :

L'année dernière, 1 exercice d'évacuation incendie a été organisé lors du temps de cantine. Le personnel de la cantine n'est pas prévenu. Un autre exercice de ce type est prévu cette année.

➤ achat par la commune : drapeaux + texte de la Marseillaise à mettre dans chaque classe

➤ Remarques des représentants des parents d'élèves:

Cantine : le 1^{er} service est trop rapide et le temps de cantine reste bruyant. La mairie en prend note et fera remonter auprès du personnel de cantine.

Dès le mois de novembre, il y aura désormais une journée par semaine sans viande et sans poisson. Le nouveau chef au collège Le Laoul essaie de proposer un maximum de repas avec des produits bio et locaux.

L'accès aux WC : en raison de nombreuses incivilités dans les toilettes (papier mouillé collé au plafond, dégradation du matériel...) un nouveau système d'accès aux toilettes a été mis en place en juin 2019 : limiter le nombre d'enfants (à 2 enfants) aux toilettes en utilisant un système de pinces à linge ou alors une enseignante est présente à l'entrée des toilettes lorsque beaucoup d'enfants demandent à s'y rendre. Avant les vacances de la Toussaint, le nombre d'enfants dans les WC était passé à 3 ou 4 et des dégradations ont eu lieu. Retour donc à 2 élèves dans les toilettes. Ce système fonctionne bien.

Des parents signalent que des enfants n'ont pas le temps d'aller aux toilettes ; est-ce en lien avec ce système ? Autre problème ? Il est demandé aux familles concernées de ne pas hésiter de venir voir les enseignantes pour trouver une solution.

Fuite d'eau au niveau de la toiture : la mairie est toujours à la recherche d'une entreprise pour reprendre les travaux.

Fin du conseil : 20h15

La secrétaire : MOREAU Emilie



La directrice : FREUND Aurore



A

Monsieur le Député de l'Ardèche
1^{ère} circonscription
Hervé SAULIGNAC

Monsieur le Député,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur un sujet qui nous préoccupe depuis la rentrée. Selon le gouvernement, l'école primaire est déterminante pour la réussite de nos élèves et reste une priorité. La loi n°2019-791 pour une « école de la confiance » consacre un chapitre sur l'école inclusive et la nécessité d'accueillir les élèves en situation de handicap. L'Education Nationale parle d' « école bienveillante », « d'offrir à chaque enfant en situation de handicap une rentrée similaire à celle de tous les autres enfants », qu' « il est indispensable d'accompagner les familles », de « prendre en compte les besoins des élèves en situation de handicap » en créant de nouvelles structures comme les PIAL (Pôles Inclusifs d'Accompagnements Localisés) ... mais la réalité est tout autre. Le nombre d'élèves ayant une notification pour un accompagnement AESH a considérablement augmenté, notamment en Ardèche, malheureusement les moyens alloués restent insuffisants.

L'établissement scolaire de St Montan compte, cette année, 5 élèves ayant un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation) :

- ☞ une élève a 15h de notification (niveau CP mais scolarisée en maternelle car en attente d'une place en IME)
 - ☞ une élève de CE2, 12h de notification
 - ☞ un élève (maintien en GS) 12h de notification
 - ☞ un élève de CM2, notification pour une AESH mutualisée
 - ☞ un autre élève de CM2, notification pour une AESH mutualisée
- Soit 39 h pour 3 élèves + ? heures (car AESH mutualisée) pour 2 élèves.

A la rentrée l'école bénéficiait d'une AESH de 20h pour ces 5 élèves. Avant les vacances de la Toussaint son contrat est passé à 24 h. Quand les différents services de l'Education Nationale sont interpellés par l'école ou les familles concernées, on leur répond qu'il n'y a plus de moyens... dès septembre !

Il en est de même pour le psychologue scolaire sur le secteur. Il n'y en a pas : c'est tout de même indispensable pour les dossiers que les familles doivent réaliser pour un renouvellement d'AESH.

L'école a été informée lundi 4 novembre qu'une AESH a été recrutée sur le PIAL du Teil pour un contrat de 24 h se répartir sur 4 écoles : St Montan publique, ST Montan privée, Bourg Nord élémentaire et Bourg Nord maternelle. Ce n'est pas une réponse satisfaisante et quelles vont être les conditions de travail de cette personne (trajets sur 4 écoles !).

L'école de St Montan n'est malheureusement pas un cas isolé, d'autres élèves dans d'autres établissements attendent des AESH ou n'ont pas le nombre d'heures obtenu. Ces enfants ont besoin d'un accompagnement approprié et sans moyens financiers supplémentaires ce ne sera pas possible.

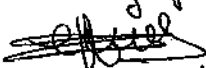

Il nous semble nécessaire de s'investir pour ces élèves ; c'est pourquoi, Monsieur le Député, nous nous en référons à vous dans l'espoir d'une écoute et peut-être d'un appui.

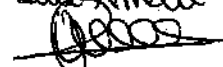

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Député, nos salutations respectueuses.

A St MONTAN, le 5 novembre 2019


Mireilly RADEZ

Gilles CÉLIE


Fernandez Joséphine

ARIANIS Maxime


Dineau Nourier
Marie Amélie

DHALLUIN
Mickaelle


Laurence FORESTIER


Sebastien GOSU

Narion Franck Pallard
DEN
